

Philippe GOSSELIN
Député de la Manche
Secrétaire de
l'Assemblée nationale
Vice-président
de la commission des lois
Conseiller départemental

Hôtel de Brienne
Madame Patricia MIRALLES
Secrétaire d'Etat
14 rue Saint-Dominique
75007 PARIS

N/Réf. : PG/GDD/1185

Saint-Lô, le 29 septembre 2022

Chère Madame la Secrétaire d'Etat,

Je souhaite attirer votre attention sur le souhait émis depuis de nombreuses années par la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG).

Comme vous le savez, notre département et notre région ont payé un lourd tribut durant ce que l'histoire retient comme étant la Bataille de Normandie, en particulier les civils. Aussi, je souhaite aujourd'hui me faire le relais de leurs attentes.

En effet, ceux-ci souhaitent la constitution d'un fichier et le recensement des pupilles de la Nation et orphelins de guerre. Cette association est engagée de longue date dans une action en faveur de la reconnaissance et de la réparation de ceux qui ont payé le prix fort pour préserver l'intégrité de notre Nation, pour que nous soyons aujourd'hui des citoyens libres.

Durant la mandature précédente, j'avais soutenu leur proposition de création d'un « fonds de solidarité du tigre ». Cette proposition s'était heurtée aux estimations du coût que représenterait cette indemnisation (1 à 2 milliards d'euros, selon Madame Geneviève Darrieussecq, alors Secrétaire d'Etat) qu'avait opposé le Gouvernement. Les associations contestent les chiffres qui ont été présentés.

Face à cette situation, un recensement paraît tout à fait nécessaire afin de chiffrer de manière réelle le nombre de pupilles de la nation et orphelins de guerre.

Vous remerciant par avance de ce qu'il pourra être fait, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

*Cette question est délicate depuis de années. Il faut avancer ! 25
partir on de bases saines que seul un recensement exhaustif peut
réaliser.*

Nous comptons sur vous !

Avec tous mes sentiments attachés.

Philippe GOSSELIN

